



Conseil d'administration

355^e session, Genève, 17-27 novembre 2025

Section du programme, du budget et de l'administration

PFA

Date: 15 octobre 2025

Original: anglais

Point sur l'état d'avancement du projet de rénovation du bâtiment du siège

Résumé: Le présent document fait le point, à l'intention du Conseil d'administration, sur la phase 2 des travaux de rénovation et sur l'état d'avancement des travaux effectués dans le cadre du projet de mise en place d'un périmètre de sécurité au siège.

Unité auteur: Bureau du Sous-directeur général pour le pôle Services de gestion interne (ADG-CS); Bureau du Trésorier et contrôleur des finances (TR/CF).

Documents connexes: GB.353/PFA/INF/3; GB.352/PFA/INF/2; GB.350/PFA/INF/2; GB.349/PFA/INF/2; GB.347/PFA/INF/2; GB.344/PFA/4/1; GB.343/PFA/1; GB.341/PFA/3(Rev.1); GB.341/PFA/3(Add.1); GB.340/PV; GB.340/PFA/3; GB.337/PV; GB.337/PFA/2; GB.337/PFA/2(Add.1); GB.335/PFA/3; GB.335/PFA/3(Add.); GB.334/PV; GB.334/PFA/2; GB.332/PFA/3; GB.326/PFA/3.

► Introduction

1. Le présent document fait le point, à l'intention du Conseil d'administration, sur l'état d'avancement de la phase 2 des travaux de rénovation et sur les travaux effectués dans le cadre du projet de mise en place d'un périmètre de sécurité au siège. Il est rappelé que:
 - à sa 341^e session (mars 2021), le Conseil d'administration a approuvé le contenu définitif de la phase 2 du projet de rénovation du bâtiment du siège ¹;
 - à sa 343^e session (novembre 2021), le Conseil d'administration a approuvé le budget proposé pour la phase 2 du projet de rénovation du bâtiment du siège figurant dans le document GB.343/PFA/1, dans la limite des ressources disponibles à l'issue de la vente de la parcelle de terrain ²;
 - à sa 344^e session (mars 2022), le Conseil d'administration a approuvé le budget proposé pour le projet de mise en place d'un périmètre de sécurité au siège figurant dans le document GB.344/PFA/4/1, dans la limite des ressources disponibles à l'issue de la vente de la parcelle de terrain ³;
 - à sa 346^e session (octobre-novembre 2022), le Conseil d'administration a été informé par le Bureau que le pays hôte avait confirmé sa contribution financière, à hauteur de 4 millions de francs suisses, au projet de mise en place d'un périmètre de sécurité ⁴.

► Phase 2 du projet de rénovation du bâtiment du siège

2. La deuxième étape des travaux (étape 1B) touche à sa fin, avec la rénovation des salles III, IV, V, VI, VII, VIII, IX, X, XI et XII ainsi que des bureaux et espaces adjacents.
3. Les essais et les inspections des autorités locales s'étant révélés concluants, celles-ci devraient délivrer les autorisations nécessaires à la mi-octobre, à temps pour l'ouverture de la session de novembre du Conseil d'administration, dont les séances pourront se tenir dans les salles récemment rénovées.
4. À compter de la mi-octobre, toutes les salles de conférence du bâtiment temporaire seront reconverties en bureaux ou en zones de stockage aux fins de l'étape suivante des travaux de rénovation. Ces travaux concerneront les zones de service situées aux étages R3, R2, R1, S1, S2 et S3, à l'extrémité nord du bâtiment. Cette phase, qui correspond aux étapes 2A et 2B des travaux de rénovation, devrait débuter en novembre 2025 dans la zone des archives, au sous-sol. À la fin de l'année 2025, les travaux aux étages R2 et R3 deviendront visibles. Dans la zone de restauration, les travaux seront exécutés en deux temps afin que le service de restauration puisse continuer sans interruption, avec le même nombre de places assises.

¹ GB.341/PV, paragr. 881.

² GB.343/PV, paragr. 572.

³ GB.344/PV, paragr. 776.

⁴ GB.346/PFA/2/1, paragr. 9.

5. Le Bureau continue de collaborer étroitement avec le maître d'œuvre pour réduire les coûts au maximum et garantir des travaux de haute qualité, tout en limitant les incidences sur le calendrier prévu. On estime actuellement que l'ensemble des travaux de rénovation sera achevé à la mi-2027. Malgré le retard pris, le Bureau reste convaincu que, grâce à un suivi constant, fondé sur des évaluations et des analyses de valeur, le projet sera mené à bien dans les limites du budget convenu de 130,4 millions de francs suisses. Il est rappelé au Conseil d'administration que la maîtrise des coûts a toujours été prioritaire par rapport au respect du calendrier.

► **Projet de mise en place d'un périmètre de sécurité au siège**

6. À la fin du mois de mai, le sous-sol du pavillon d'accueil a subi une inondation importante, qui a retardé les travaux d'aménagement intérieur d'environ trois mois. Une fois l'enquête de l'assurance terminée, les travaux d'aménagement intérieur ont repris; ils devraient être achevés d'ici à novembre. Ces travaux comprennent la mise en service des installations mécaniques et électriques. Des opérations d'aménagement paysager et de terrassement sont en cours, et quelques tourniquets ont déjà été installés.
7. Les travaux extérieurs devraient être terminés pour la fin de l'année, selon les conditions météorologiques. Une étape clé sera l'installation, courant novembre, de la passerelle piétonne qui reliera l'allée à l'étang et assurera à tous les visiteurs un accès de plain-pied au bâtiment principal.
8. La contribution financière du pays hôte, d'un montant de 4 millions de francs suisses, sera entièrement utilisée cette année, conformément à l'accord conclu avec la Confédération suisse.
9. En dépit du retard causé par la faillite de deux prestataires majeurs et par l'inondation, le projet devrait respecter le budget de 22,9 millions de francs suisses approuvé par le Conseil d'administration à sa 344^e session (mars 2022).

► **Conclusion**

10. Le Bureau fournira au Conseil d'administration, à sa prochaine session (mars 2026), un rapport de situation actualisé sur le projet de rénovation du bâtiment du siège ainsi que sur le projet de mise en place d'un périmètre de sécurité au siège.